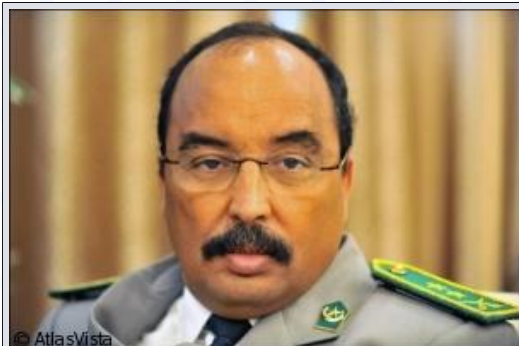


## Mauritanie: session extraordinaire du Parlement 15 jours après le putsch

**NOAUKCHOTT (AFP) - Une session extraordinaire du Parlement mauritanien s'est ouverte mercredi soir à Nouakchott avec un "vibrant hommage" rendu à l'armée deux semaines après le coup d'Etat militaire condamné par le Conseil de sécurité de l'ONU, qui exige la libération du président destitué.**



Le général Mohamed Ould Abdel Aziz le 10 août 2008 à Nouakchott  
(© AFP - Georges Gobet)

Deux tiers des parlementaires étaient présents, a constaté un correspondant de l'AFP. Le président de l'Assemblée nationale, Messaoud Ould Boulkehir de l'Alliance populaire et progressiste, et au moins 31 autres élus avaient appelé à boycotter cette session en la dénonçant comme "illégal".

Cette séance avait lieu alors que le président Sidi Ould Cheikh Abdallahi, arrêté le 6 août par les militaires putschistes, reste privé de liberté, placé en résidence surveillée.

Le général Mohamed Ould Abdel Aziz, chef de la junte qui l'a renversé, avait convoqué cette session extraordinaire à la demande des 107 parlementaires sur un total de 151, qui affichent clairement leur soutien au putsch.

Cinquante-neuf députés sur 95 étaient réunis à l'Assemblée et 48 sénateurs sur 56 au Sénat.

A l'ordre du jour de la session qui doit s'étaler sur un mois, figurent deux points très importants: "l'élection des membres de la Haute cour de justice", qui pourrait juger le président destitué, et la création d'une commission

d'enquête sur "la gestion" de la fondation caritative que dirigeait son épouse.

Le premier vice-président de l'Assemblée, El Arby Ould Jidein, un ancien chef d'état-major des armées, a rendu "un vibrant hommage à l'action des forces armées et de sécurité".

Il a appelé la communauté internationale à "comprendre la situation que traverse la Mauritanie et la nécessité de préserver son unité et sa stabilité", et a de nouveau accusé le président destitué d'avoir "paralysé les institutions démocratiques", favorisé la "crise économique" et "le détournement de deniers publics".

Les partisans de la junte défendent la "constitutionnalité du coup d'Etat" et affirment que c'est le président déchu qui entravait l'action du Parlement en refusant de convoquer une session extraordinaire. Ils lui reprochent aussi d'avoir voulu décapiter l'armée en limogeant quatre généraux au matin du 6 août.

Le député Mohamed Moustapha Ould Bedredine, porte-parole des parlementaires hostiles au putsch, juge au contraire le coup d'Etat comme "un très grave retour au système dictatorial", après 30 ans de pouvoir militaire suivis de 15 mois de démocratie. "Quelles que soient les erreurs du président, cela ne justifie absolument pas de le déposer par les armes", a-t-il déclaré.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné mardi "le renversement des autorités démocratiquement élues de la Mauritanie par l'armée" et exigé "la libération immédiate du président" destitué.

Mais la télévision mauritanienne évoque fréquemment les marches de "soutien inconditionnel" au "mouvement de rectification" (coup d'Etat), organisées à l'intérieur du pays.

Dimanche, le général Ould Abdel Aziz avait de nouveau promis que "tous les problèmes" du pays seraient "résolus", au cours d'un meeting qui a rassemblé officiellement plus de 20.000 partisans du putsch à Nouakchott.

A présent, beaucoup d'observateurs estiment que la reconnaissance du nouveau pouvoir militaire "n'est qu'une affaire de temps", écrit l'hebdomadaire indépendant Le Calame. "Les carottes semblent cuites pour le régime élu par les Mauritaniens un certain 25 mars 2007, sous l'impulsion des mêmes militaires, toujours aux fourneaux", juge le journal mauritanien.